

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur,	18 fr. p. c.	Poste,	24 fr. p. c.
Six mois, —	10 —	—	13 —
Trois mois, —	5 —	—	7 —

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Posté.	
6 — — — — —	(pour Angers seulement) Omn.
9 — — — — —	Omnibus-Mixte.
1 — — — — —	soir, Omnibus-Mixte.
4 — — — — —	Express.
7 — — — — —	Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.	
8 — — — — —	Omnibus-Mixte.
9 — — — — —	Express.
12 — — — — —	Omnibus-Mixte.
4 — — — — —	soir, Omnibus.
10 — — — — —	Poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	30 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

RESERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR.

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, Libraires.

Chronique Politique.

La séance de mercredi au Corps-Législatif aura un grand retentissement en Europe. La façon dont les Prussiens combattent à Strasbourg fera comprendre aux peuples et aux gouvernements ce qu'ils auraient à attendre du roi Guillaume et de ses sujets si, par impossible, la France était vaincue.

J'apporte, a dit M. Keller à la Chambre des députés, les faits les plus glorieux, mais aussi les plus douloureux au sujet de la ville de Strasbourg.

Strasbourg est bombardée chaque jour durant 8 ou 9 heures, et bientôt elle ne sera plus qu'un monceau de ruines. Un quart de la ville est déjà brûlé, la bibliothèque est incendiée, l'hôpital brûlé, la cathédrale gravement atteinte et la célèbre flèche avariée. C'est la cathédrale qui est le point de mire des assiégeants ! La population est obligée de se réfugier dans les égouts pour être à l'abri des bombes. (Sensation). C'est la vérité, d'après les documents les plus authentiques que j'ai là en grand nombre.

L'évêque de Strasbourg, Mgr Röss, s'est rendu seul au quartier-général ennemi pour demander la cessation d'un bombardement si contraire aux usages de la guerre, car tous les projectiles sont dirigés sur la ville, aucun contre les remparts ! — L'ennemi a refusé, en disant qu'il n'avait pas le temps de faire un siège et qu'il voulait prendre la ville par la terreur !

L'évêque a alors demandé qu'on laissât sortir les femmes et les enfants ; les Prussiens s'y sont refusés encore, en disant : « Il n'y a pas de casernes ; il faudra bien que la population se rende ! »

Eh bien, au retour de l'évêque, la population a déclaré, avec le patriotisme le plus admirable, qu'elle ne voulait pas se rendre et qu'elle aimait mieux s'ensevelir sous les ruines de la place !

Tonnerre d'applaudissements au milieu d'une émotion profonde.

M. Keller ajoute un fait monstrueux, c'est que l'ennemi oblige les paysans alsaciens à travailler aux tranchées contre la ville sous le feu des remparts !

Je demande à la Chambre, s'écrie Keller, de déclarer que la ville de Strasbourg a bien mérité de la patrie !

Une acclamation unanime répond à l'orateur.

— Je demande, ajoute M. Keller, que vous décrétiez que jamais la ville de Strasbourg et l'Alsace ne cesseront d'être françaises !

Toute la Chambre se lève, tous les bras se lèvent, et toutes les voix crient, dans un magnifique élan national : Oui ! oui ! nous le décrétons !

— Je suis Alsacien, dit Keller ; et la main levée vers le ciel, il ajoute : je jure que je veux rester Français !

La scène est vraiment émouvante et grandiose ; et des larmes coulent de bien des yeux.

M. Keller donne ensuite des détails navrants sur l'état d'abandon de désorganisation, de désarmement où est laissée l'Alsace. Les populations ne demandent qu'à se soulever ; on leur refuse encore à présent des armes ! A Colmar, une municipalité affolée, dans la crainte des Prussiens, a fait noyer une grande quantité de poudre !

En conséquence, M. Keller demande la nomination d'une commission parlementaire, laquelle, écartant, comme l'a très-bien dit M. Keller, les questions conventionnelles qui ne sont plus de saison, nommerait un commissaire extraordinaire chargé d'aller sur place examiner et ordonner les meilleures mesures à prendre pour la défense.

— Pour moi, dit M. Keller avec un accent ému, si j'étais chargé d'une pareille mission, je pourrais y laisser ma vie, mais les choses se passeront autrement !

La gauche et le centre gauche applaudissent ; la droite et le centre restent silencieux !

DÉCLARATIONS DU MINISTRE DE LA GUERRE.

Nous détachons du compte-rendu des Chambres les passages suivants des dépêches lues à la séance du 31 par le général de Palikao.

L'évêque de Strasbourg s'est rendu auprès du général prussien Werden, et lui a fait remarquer que son feu n'atteignait que les habitants inoffensifs et le général aurait répondu : « Je sais parfaitement que je ne puis prendre Strasbourg en m'attaquant à ses remparts.

C'est aux habitants à forcer le général à capituler. (En effet, les remparts n'ont pas éprouvé le moindre dommage, et la garnison est presque absolument intacte).

Quelques personnes auraient fait auprès du général Ulrich une démarche, et on lui attribue cette réponse : « Je garderai la place jusqu'à la dernière pierre, dussé-je me retirer dans le fort et brûler la ville moi-même si elle gêne la défense ! »

... Depuis qu'ils ont pénétré en France, les Prussiens ont perdu au moins 200,000 hommes, qui ont été mis hors de combat dans les différentes batailles qui ont eu lieu. Aussi les frais de la guerre auxquels la Prusse doit faire face aujourd'hui sont-ils estimés à 2,800,000 thalers, soit 10 millions 500,000 fr. par jour.

Un corps franc composé de quelques Français a pénétré sur le territoire badois. Le train badois manque aujourd'hui.

La Chambre a accueilli ces communications par de vifs applaudissements.

Une grande bataille a-t-elle été livrée par le maréchal Mac-Mahon ?

Nous savons que l'on se bat dans les Ardennes et que l'on se bat depuis trois jours. Mais, au lieu d'une grande bataille, n'est-ce pas plutôt une série d'engagements répartis sur une vaste étendue de terrain ?

Nous inclinons pour cette seconde hypothèse.

Trois de ces engagements paraissent avoir eu une portée sérieuse.

Deux divisions de la landwehr ont été décimées dans une île que forme l'Aisne sur la route départementale de Grand-Pré à Reims.

L'engagement de Busancy, dont parlent nos dépêches prussiennes, aurait eu pour conséquence la mise hors de combat de 3,000 Prussiens.

Enfin, notre correspondant de Reims nous annonce, d'après les rumeurs qu'il a recueillies, une grande affaire qui aurait eu toutes les proportions d'une grande bataille.

Nous ne devons accepter, en l'absence de nouvelles officielles, qu'avec la plus grande réserve toutes ces informations.

Seulement il nous est permis de dire que l'armée de Mac-Mahon, renforcée par le corps du général Vinoy, est parfaitement en mesure de repousser les Prussiens qui essaient d'empêcher sa jonction avec le maréchal Bazaine.

Ce qui pourrait, à la rigueur, inspirer à la France quelque gratitude envers l'Allemagne, c'est que les Allemands nous ont procuré l'occasion de prouver une fois de plus à l'Europe que nous n'avons jamais cessé d'être la première nation du monde.

Les puissances qui nous jalouent, celles qui s'écartent prudemment de l'arène pour nous laisser régler seuls notre affaire d'honneur avec la Prusse, celles même qui — elles sont peu nombreuses — font des vœux secrets en faveur de nos ennemis, sont unanimes pour reconnaître que, s'il est possible de profiter de hasards heureux contre la France, il est impossible de réduire ce grand peuple à un rôle secondaire et subordonné.

Deux signes irrécusables de notre double supériorité morale et matérielle ont été mis particulièrement en relief par la guerre actuelle : nous avons eu pour nous les sympathies des petits Etats, des peuples faibles, des nations opprimées ; nous nous sommes redressés terribles sous l'aiguillon des premiers revers.

D'après des nouvelles de Magdebourg (Saxe), l'artillerie prussienne ne peut fournir d'éléments nouveaux pour combler les vides énormes éprouvés par elle dans les derniers combats. Il en est de même de la cavalerie.

Quant à l'infanterie, l'arrière-ban, dernière ressource de la Prusse, ne peut plus produire qu'un chiffre d'hommes très-restreint que l'on évalue à cinquante mille au plus.

D'après les très-briefs détails donnés par la Gazette de Cologne sur l'affaire de Courcelles du 26, elle aurait duré de 2 à 5 heures de l'après-midi ; les Prussiens se seraient retirés lentement dans leurs retranchements. On vit dans toute la soirée arriver à Remilly de longs convois de blessés.

Voici la dépêche publiée par l'Echo du Parlement :

Arlon, 30 août.
On croit que Bazaine a battu les Prussiens, mais il en a eu de grandes pertes. Bazaine a pris position à Ban-Saint-Martin.
Ban-Saint-Martin est à un kilomètre de Metz, c'est-à-dire sous les murs de la ville.

Le Gaulois confirme ainsi cette nouvelle :

Mercredi soir, au cercle du boulevard Montmartre, dit le Cercle des Ganaches, M. le maréchal Baraguey-d'Hilliers a affirmé que la bataille de Courcelles avait été une grande victoire pour l'armée française, que les Prussiens auraient eu 30,000 hommes mis hors de combat ; qu'un important convoi de vivres et de nombreux bagages seraient restés entre nos mains.

Les dépêches arrivées à Paris et celles de l'Indépendance belge ne semblent plus devoir laisser de doute sur la victoire du 26.

C'est probablement dans cette bataille que les généraux Frossard et Bourbaki auraient été blessés.

Bruxelles, 1^{er} septembre.

D'après des renseignements publiés par divers journaux, un combat aurait eu lieu mardi près de Carignan, sans caractère bien décisif. Les journaux belges disent que les pertes auraient été considérables des deux côtés.

La lutte aurait recommencé hier à Armigny, sur la route de Sedan à Montmédy, à 10 kilomètres de la frontière belge.

Les troupes belges font des reconnaissances sur la frontière. Des éclaireurs sont postés sur la ligne-frontière.

Mézières, 31 août, soir.

D'après les nouvelles que nous recevons, les combats livrés hier, 30, sur la Meuse, se sont renouvelés aujourd'hui. On n'a encore aucun détail sur le résultat définitif, mais on est certain que le maréchal Mac-Mahon, qui se trouve appuyé sur deux places fortes, Mézières et Sedan, peut toujours se retirer sous celle qui lui conviendra le mieux.

Les forces ennemies étant toujours très-nombreuses, nos généraux sont obligés à la pru-

dence. Ils ne s'éloignent pas des places fortes afin d'user les forces de l'ennemi.

Frontière belge, 31 août, soir.

Près de Longwy, les Français ont remporté un avantage contre 500 cavaliers prussiens; lesquels, surpris par un corps composé de gendarmes et de douaniers, ont eu 50 hommes tués. On a fait des prisonniers et capturé beaucoup de chevaux.

D'autres cavaliers prussiens se sont jetés dans le Luxembourg, violant ainsi sa neutralité.

SIÈGE DE STRASBOURG.

Nous trouvons les détails suivants dans une lettre adressée de Barr au Temps :

« Donc lundi, le 22, les boulets rouges et les bombes à pétrole commencèrent à tomber sur la ville comme grêle. Le faubourg de Saverne prit feu d'abord et fut consumé en partie. Depuis, le bombardement n'a pas discontinué. Les matinées sont tranquilles en général, mais l'après-midi et la nuit, les détonations se succèdent avec rapidité.

« Les assiégés répondent par des canonnades nourries; mais n'atteignent que difficilement les batteries prussiennes, épaulées d'une part derrière des terrassements au-delà du Rhin, de l'autre derrière Hausbergen.

« On se perdait ici en conjectures sur les édifices incendiés, quand, hier, une dame, venue de Strasbourg, et qui avait traversé à grand-peine les lignes prussiennes, nous apporta des détails sur les sinistres d'avant-hier.

« Non contents d'avoir endommagé quelques faubourgs, les Prussiens dirigèrent leurs bombes sur le centre de la ville. Plusieurs de ces projectiles ont endommagé la cathédrale. Mais voici l'exploit capital de la journée : on a incendié le gymnase protestant transformé en infirmerie, l'église du Temple-Neuf et la bibliothèque de la ville contigue à celle-ci. Ces édifices sont ruinés de fond en comble. Pas un volume de cette précieuse bibliothèque, trésor unique, joyau séculaire de la ville, n'a été sauvé. Les bombes y pleuvaient si dru pendant plusieurs heures, qu'il était impossible d'en approcher.

« Ajoutons que la perte est irréparable, car cette bibliothèque, célèbre en France comme en Allemagne, contenait une foule d'exemplaires uniques en manuscrits comme en imprimés.

La Gazette de Carlsruhe annonce que l'évêque de Strasbourg a fait une tentative de médiation; il est venu, à cet effet, à Schilligheim, où il a eu une entrevue avec le chef d'état-major badois.

L'évêque a dit qu'il trouvait le bombardement contraire aux droits de la guerre. Ce grief ayant été refuté, l'évêque a demandé la permission pour les habitants de quitter la ville; cette autorisation a été refusée.

L'évêque a demandé ensuite un armistice de vingt-quatre heures, lequel lui a été accordé à condition qu'on annonçât dans une heure que le gouverneur de Strasbourg voulait négocier. L'évêque a été en même temps invité à prendre connaissance des préparatifs d'attaque.

Le lieutenant-colonel Leszinsky, à son retour, bien que portant lui-même le drapeau de parlementaire, a eu à subir un feu de peloton.

Le drapeau a été troué de balles.

La tentative de médiation a été sans succès, et le bombardement continue avec de courtes interruptions. En ce moment, on commence à se servir de canons du plus gros calibre.

On lit dans l'Industriel alsacien :

« Quand une maison est en feu, les Prussiens continuent à y lancer des boulets et obus, de sorte que la tâche des pompiers est fort périlleuse; c'est ce qui explique pourquoi des quartiers entiers ont été fortement endommagés.

Depuis une dizaine de jours, les habitants

restent jour et nuit dans les caves. Ceux qui ont été incendiés se réfugient dans les églises.

Les inhumations ne se font plus hors ville, mais au jardin botanique.

On ne connaît pas encore le nombre exact des victimes tuées ou blessées par des boulets ou obus.

Les habitants sont dans la consternation et attendent chaque jour avec anxiété qu'une armée française vienne les délivrer.

Chaque jour fausse alerte quand le bombardement a cessé pendant quelques heures, et on entend alors les cris enthousiastes de : « Vive la France ! Vive l'armée ! »

On ne peut circuler dans les rues qu'en s'exposant à de grands dangers, et, prenant bien des précautions, on ne se réunit guère que dans les caves des brasseries. C'est le 23 qu'on a eu, pour la première fois depuis fort longtemps, des nouvelles de la guerre.

Le Courrier du Bas-Rhin et l'Impartial du Rhin ont continué à paraître, et nous entretenaient de faits divers locaux, qui sont, hélas ! nombreux et tristes.

On affirme que chaque ménage a des provisions pour deux mois.

Le gazomètre a été vidé, de sorte que nous ne sommes plus éclairés au gaz, mais chaque propriétaire est tenu d'avoir tous les soirs une lanterne allumée à sa maison.

Voici d'autres détails que nous recevons à l'instant :

« Une des quatre tourelles du clocher de la cathédrale a été fortement avariée.

L'horloge astronomique de Schwilgué a été détruite par une bombe.

La toiture de la cathédrale, qui était en zinc, a été brûlée.

Les vitraux n'ont pas souffert jusqu'à présent.

L'Hôtel-de-Ville a considérablement souffert. Toutefois il n'a pas été incendié. On a sauvé les archives en les répandant dans la cour et la rue.

En somme, il y a très-peu de maisons qui n'aient reçu des éclats de projectiles.

Le nombre des personnes atteintes et blessées est d'environ 250. La plupart habitaient les étages supérieurs des maisons.

L'ennemi semble vouloir se venger sur la population de Strasbourg des obstacles qu'il rencontre dans sa marche sur Paris, et de l'ardent patriotisme qu'il ne comptait pas trouver en Alsace, et qui doit singulièrement contrarier ses illusions annexionnistes.

Correspondance particulière de l'Echo saumurois.

Paris, ce 1^{er} septembre 1870.

Monsieur le Directeur,

Si le patriotisme et la prudence ne nous conseillaient de nous taire, je vous apprendrais ce que certains journaux publient malgré toutes les défenses du ministère, la continuation du succès de nos armes, ici et là, et l'écrasement de certaines parties de l'armée prussienne malgré les fanfaronnades de nos ennemis qui, toujours, s'attribuent nos victoires. Malheureusement tous ces succès ne sont encore que partiels; et la grande bataille, dont Palikao s'attendait lui-même à communiquer le résultat hier à la Chambre, se trouve encore retardée. Pourquoi? Nous le savons, sans pouvoir le dire. Mais il faut (retenez bien ce mot) qu'une mêlée générale ait lieu pour que le sort de Paris se décide; et c'est sur la tête de Mac-Mahon que repose ce soin. Vainqueur, Bazaine et lui feront payer cher aux Prussiens l'invasion de la France. Vaincu, c'est sous nos murs que se décidera le sort du pays. Et Paris sera prêt bientôt.

J'ai visité hier une partie des fortifications, et, sans être ingénieur quelconque, je puis certifier que la défense est bien entendue, et forte. Tout donc est à espérer, si le pouvoir dirigeant comprend et entend les demandes incessantes du peuple de Paris; des armes! toujours des armes! et à tous!.

Il ne faudrait point, toutefois, négliger les bruits étrangers. On parle de paix toujours; on parle aussi de guerre et d'armement. Ayez, vous ai-je dit, les yeux sur l'Italie; je vous le répète encore, et, si éloignés de la Prusse que paraissent l'Espagne, et même le Portugal, regardez encore de ce côté. N'allez point oublier l'Autriche. La Bohême et la Hongrie font toujours partie de cet empire; mais réfléchissez bien que les races hongroise et tchèque n'ont rien de commun avec la race germanique; et, pour peu que la guerre continue, croyez encore à certains événements de ce côté. Peut-être même cette cause est-elle celle qui déjà a fait partir Bismark et son roi pour Berlin.

La séance d'hier, au Corps-Législatif, vous fait connaître comment a été accueillie la proposition prussienne relative à l'Alsace. Honneur à la Chambre pour cette démonstration vraiment française!

La fureur de nos ennemis ne connaît plus de bornes, et Paris est leur convoitise. C'est un assez beau morceau, il faut en convenir; et il y a dans nos murs de quoi tenter sérieusement des barbares. Mais la capitale ne sera point livrée, et l'Allemagne tout entière n'est point de trop pour la prendre. En attendant, les espions prussiens, qui pullulent ici comme ailleurs sous toutes formes, essaient de faire sauter les poudrières, comme à Vincennes, de couper les fils télégraphiques, comme à la Villette, d'envoyer à Berlin des plans bien complets de nos fortifications et des travaux même en voie d'exécution, etc. Paris sera la lime sur laquelle la Prusse s'usera les dents. La France, d'ailleurs, est là pour nous soutenir au besoin. Mais des armes, pour Dieu! et, quoiqu'en décrète le piétiste Guillaume, le prince de Hohenzollern n'est point encore roi de France. Pauvre illuminé, qui ose s'intituler l'élu de Dieu!

Ma prochaine lettre devra vous porter une victoire éclatante. A bientôt donc. Vous ne l'attendez pas avec plus d'impatience que Paris.

P. PROUTEAU.

Le général de Bonin, nommé gouverneur de la Lorraine par le roi de Prusse, a adressé aux habitants de cette province une proclamation que nous reproduisons ci-après. On remarquera les passages que nous avons soulignés; ils montrent quelle confiance orgueilleuse nos ennemis ont dans l'issue de la guerre et quelles conditions ils entendent nous imposer. Bientôt, nous l'espérons, ils apprendront qu'à Dieu seul appartient l'avenir. Puissent seulement leurs déceptions égaler leur outrecuidance! voilà notre unique souhait.

« Sa Majesté notre roi a daigné me nommer gouverneur général de la Lorraine. J'entre aujourd'hui en fonctions et je prie les habitants de s'adresser en pleine confiance à ma personne pour toutes les affaires. Nous n'exigeons pas, quoique vous soyez d'origine germanique, que vous apportiez du patriotisme; mais nous attendons de vous et nous exigeons, comme de bons citoyens, le respect des lois. Les lois du pays restent provisoirement en vigueur jusqu'à l'introduction du code général allemand.

« Les administrations de la police, des postes et des télégraphes sont en train de s'organiser avec tous les ménagements possibles et en ayant égard aux lois et règlements existants. Quant au droit commercial et au système monétaire, des règlements à cet égard seront établis après la conclusion de la paix; jusqu'alors les anciens restent en vigueur. J'ai l'espérance que les habitants de la Lorraine ne donneront pas l'occasion d'user de la loi militaire, qui jusqu'à nouvel ordre reste en vigueur, et que chacun s'efforcera de contribuer au maintien de l'ordre et de la tranquillité.

« Signé : Général de BONIN. »

Le Journal de la Marne donne les renseignements ci-après sur l'occupation de Vitry par les Prussiens :

« On avait eu l'intention de défendre la ville de Vitry; puis, au moment de l'arrivée des

Prussiens, on se résolut à diriger vers Château-Thierry le bataillon de la garde mobile, composé de jeunes gens des arrondissements de Vitry et de Sainte-Ménéhould. En même temps on enclouait et l'on jetait dans les fossés les canons qui garnissaient les remparts. Les Prussiens, toujours bien renseignés par les espions qu'ils entretiennent parmi nous, eurent vent de ce qui se passait et arrivèrent brusquement devant la ville.

« Au lieu de rester uni et compacte, le bataillon de mobiles se divisa. Une partie, dont nous n'avons pas eu de nouvelles précises parait s'être décidée à suivre l'itinéraire précédemment fixé. L'autre partie, composée des gardes mobiles appartenant à l'arrondissement de Sainte-Ménéhould, voulut regagner cet arrondissement.

« En chemin, les mobiles furent attaqués par un corps de troupes prussiennes.

« Ils se jetèrent dans les bois pour échapper aux atteintes de la cavalerie ennemie, à laquelle ils tuèrent quelques hommes. L'infanterie les en débusqua, et ils vinrent tomber sous le sabre des cavaliers.

« Alors se passa une scène affreuse. Ecrasés par le nombre, privés de munitions, peu exercés au maniement des armes, les mobiles demandent à se rendre prisonniers; mais les Prussiens ne veulent pas voir en eux des soldats.

« Ils les massacrent comme à plaisir. Ils s'acharment sur ceux qui sont déjà couverts de blessures, ils les hachent à coups de sabres.

« Déjà une cinquantaine de nos mobiles avaient été tués ou blessés, lorsque plusieurs personnes, qui déployèrent en ces circonstances une certaine énergie, prouvèrent au chef du détachement, par les feuilles de route, qu'il avait bien réellement affaire à des soldats.

« Alors le carnage cessa.

« Les blessés furent transportés à Sainte-Ménéhould. Quelques-uns sont dans l'état le plus déplorable et ont reçu jusqu'à douze coups de sabre.

Bruxelles, 31 août.

On mande de Berlin, en date d'aujourd'hui :

« Hier a eu lieu une réunion des notables de tous les partis convoquée par le maire Seydel et les députés Lowe et Unruch.

« L'assemblée a adopté à l'unanimité la résolution de faire appel au peuple allemand pour l'inviter à envoyer une Adresse au roi. Cette Adresse exprimera l'appréhension qu'inspire l'avis qu'une immixtion étrangère s'efforce d'amoindrir le prix de nos combats; l'Allemagne doit délibérer seule sur son bien-être et sa prospérité; le peuple renouvelle le vœu de tenir ferme jusqu'à ce que la sagesse du roi ait créé un état de choses plus propre à garantir une conduite pacifique de la part du peuple voisin, c'est-à-dire un état de choses qui sera la base de l'union et de la liberté de tout l'empire allemand et qui le sauvegardera de toute attaque.

LE PRINCE IMPÉRIAL A AVESNES.

On écrit de Lille, le 31 août :

Le Prince Impérial est arrivé hier matin à cinq heures à Avesnes; il avait quitté Rethel avant-hier soir, accompagné de deux officiers généraux et de cinquante cent-gardes. Il a avec lui deux voitures et quatre chevaux. L'hôtel de la sous-préfecture ne pouvant le loger, je ne sais trop pour quelle raison, il est descendu chez M. P. Hannoye, président du tribunal civil.

Les causes de son départ de... sont aisées à démêler; l'Empereur a craint qu'un coup de main ne fût tenté par l'ennemi contre le jeune prince, ou tout au moins que celui-ci ne fût en danger au milieu des revirements imprévus d'une bataille qui s'annonce comme devant prendre de grandes proportions.

On pense que le prince restera quelques jours à Avesnes, autant pour se reposer des émotions violentes qui ont altéré, dit-on, sa santé, que pour y attendre le dénouement de

l'affaire qui va s'engager, je devrais dire qui est engagée, car, d'après le dire de l'un des personnages de la suite on se battait déjà hier et avant-hier aux environs de... et, depuis le 23, il y a eu une série presque ininterrompue d'escarmonches sur le front étendu des deux armées.

On lit dans le *Journal officiel* :
Le ministre de France à Washington, consulté au sujet de la nouvelle publiée par le journal le *Figaro*, concernant une expédition dirigée contre nos ports, a fait savoir, par une dépêche télégraphique, que ce bruit était absolument faux.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Par décret en date du 31 août 1870, M. le général de La Motterouge, député au Corps-Législatif, est chargé du commandement supérieur des gardes nationales du département de la Seine, en remplacement de M. le général d'Autemarre d'Erville, dont la démission est acceptée.

Par ordre de M. le ministre de la guerre, cent mille gardes mobiles des départements sont appelés dans la capitale pour concourir à sa défense.

Le gouverneur de Paris devra invoquer le patriotisme de ses habitants pour assurer à ces troupes l'hospitalité que méritent leur excellent esprit et leur dévouement. Mais, dans le double but d'alléger cette charge inévitable et de tempérer les inconvénients qu'aurait pour l'exécution du service une trop grande dispersion, le gouverneur prie MM. les chefs d'établissements industriels et propriétaires de lui désigner le plus tôt possible les bâtiments et abris de toute sorte, de grande étendue, qu'ils seraient disposés à offrir gratuitement pour cet objet, en faisant connaître leur nature et leur contenance.

L'instruction militaire de la garde mobile est poussée très-activement, et tout le monde s'accorde à louer l'ardeur patriotique de ces jeunes gens.

La garde nationale mobile est complètement organisée dans les départements de la Bretagne.

A Nantes, tous les postes sont occupés par la garde mobile bretonne, qui manœuvre déjà fort bien.

On lit dans le *Constitutionnel* :

« On assurait dans les couloirs de la Chambre que le maréchal Mac Mahon était parvenu avec son armée à passer la Meuse sans coup férir, entre Stenay et la frontière belge.

» On disait aussi que le ministère des affaires étrangères avait reçu du ministre de France à Bruxelles la nouvelle que, dans les journées des 26 et 27, le maréchal Bazaine aurait dégagé sa droite dans des rencontres heureuses avec les Prussiens.

Le *Progrès*, de Lyon, cite la dépêche suivante, que l'inspecteur de la ligne Paris-Lyon-Méditerranée, à Dijon, a reçu de son collègue de Belfort : « Reprenez le service des marchandises sur Belfort. Immense succès. » Cette dépêche se réfère probablement à l'une de ces rumeurs comme il en court à Paris depuis quelques jours. Mais la reprise du service des marchandises entre Dijon et Belfort n'en est pas moins à signaler.

On mande d'Arion (Belgique), le 30 août :

« Le bruit court que cette nuit, les gendarmes et les douaniers de Longwy ont fait une sortie et ont tué plusieurs Prussiens. Ils auraient ramené quatre prisonniers et douze chevaux. »

On a arrêté, à Vincennes, deux espions prussiens. L'un était costumé en lieutenant d'artillerie, l'autre en bourgeois. Celui en lieutenant feignait de faire visiter les travaux à son compagnon. Quelques mots de leur

conversation, entendus par un sous-officier du génie, lui inspirèrent des soupçons dont il fit part à qui de droit. Le faux lieutenant et son compagnon furent aussitôt appréhendés et mis en sûreté.

On achève en ce moment, chez M. Cail, dit le *Public*, deux immenses machines de guerre destinées à opérer contre les troupes prussiennes, dans le cas où celles-ci auraient l'audace de se présenter devant Paris.

Il s'agit de deux énormes tours blindées faisant l'office de mitrailleuses, mises en mouvement par deux locomotives et accompagnées d'un certain nombre de wagons chargés de mitraille.

On dit que les effets de ces nouveaux engins destructeurs sont effroyables.

On a inventé, depuis la guerre, un certain nombre d'armes défensives destinées à protéger les tireurs. L'une d'elles est la *pelle cuirasse*, qui, comme son nom l'indique, a un double emploi : le premier, de servir au franc-tireur qui la porte, à se faire un trou, un abri en terre, derrière lequel il pourra se retrancher en tirant et mépriser les balles ennemies.

Voici le second :
« Debout et en marche, le franc-tireur démonte sa pelle ; il passe le manche, un morceau de bois dur et léger, du frêne par exemple, dans sa ceinture.

La pelle, il l'encastre dans un fourreau en cuir, retenu en haut et en bas par des lanières de cuir, et la pose sur sa poitrine comme une véritable cuirasse. La trempe et l'épaisseur de cette cuirasse, en même temps que son arête vive et sa déclivité, la rendent à l'épreuve de la balle.

Le lendemain de l'affaire de Jaumont, le prince Frédéric-Charles a ordonné de combler avec de la terre les carrières afin de soustraire aux regards des soldats prussiens le spectacle de ce grand carnage.

Quatre mille Français, à ce qu'assurent les journaux bavarois, sont internés dans la forteresse d'Ingolstadt. Le ministre de la guerre de Munich les a soumis à une inspection générale qui a été suivie d'un dîner auquel plusieurs de nos officiers prisonniers ont été invités.

Koenigsberg est rempli d'officiers français ; ils sont détenus sur parole et peuvent loger chez les particuliers. Quant aux soldats, ils sont employés aux travaux de fortifications.

Plusieurs villes importantes de l'Allemagne ont envoyé des trains spéciaux de médicaments et de secours de toute nature aux camps prussiens. Il en est parti deux de Francfort-sur-le-Mein, trois de Stuttgart. Celui de Hambourg contenait cent mille livres de glace.

Le prince de Slam-Slam, qui avait accompagné Maximilien d'Autriche au Mexique, a été tué à la bataille du 18. Il était major dans l'armée prussienne.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Un décret impérial daté du camp de Châlons, 27 août 1870, élève au grade de grand-officier dans l'état-major général, notre brave général Michel, qui a fait, à la bataille de Reishoffen, des prodiges de valeur avec les 8^e et 9^e cuirassiers.

M. Godfroy, capitaine de gendarmerie à Saumur, vient d'être appelé comme prévôt au 1^{er} corps d'armée du maréchal Mac-Mahon.

M. Godfroy quitte Saumur ce soir pour se rendre à son poste.

M. Vétault, percepteur à Saumur, a été nommé chef de bataillon de la garde nationale, et M. Léon de Fos, lieutenant porte-drapeau.

On avait annoncé pour jeudi soir, à Saumur, un premier convoi de blessés ; mais il y a eu contre-ordre ; ces malheureux ont été dirigés sur Angers et Cholet.

Les R. P. de Chavagnes, établis à la Providence, se sont présentés comme infirmiers et ont été agréés par l'autorité.

Il ne sera pas établi de liste de soutiens de famille pour la classe de 1870 (contingent de l'armée).

Le chiffre des hommes compris dans le contingent de la garde nationale mobile, qui peuvent être dispensés comme soutiens de famille, est fixé par la loi du 1^{er} février 1868 (art. 4) à 10 p. 0/0 et sera augmenté de 4 p. 0/0 en cas d'appel à l'activité.

Les jeunes gens compris au contingent de la garde nationale mobile qui demanderaient à être dispensés du service comme soutiens indispensables de famille, auront à produire, avant le jour fixé pour les opérations du conseil de révision, un certificat conforme au modèle inséré au Recueil administratif de 1830, page 192. Ce certificat devra être établi avec soin, mentionner spécialement dans la colonne d'observations, si le réclamant vit avec ses parents, dans quelle mesure il leur vient en aide et s'il se recommande par sa conduite personnelle, faire connaître exactement la quotité des contributions payées par chacun des membres de la famille y dénommés, et être confirmé par M. le juge de paix du canton. On y joindra les pièces justificatives des infirmités ou autres causes alléguées, plus les extraits des rôles délivrés par le percepteur des contributions directes.

Mgr l'évêque d'Angers fera sa première visite pastorale à Saumur de dimanche 4 septembre, à une heure de l'après-midi. Sa Grandeur sera reçue par le clergé à l'entrée du pont Cessart, et se rendra à l'église Saint-Pierre par la rue St-Jean. On célébrera les vêpres à l'issue desquelles Monseigneur prononcera une allocution et donnera la bénédiction. Les deux jours suivants seront consacrés à la visite des églises de la ville, des hospices et communautés religieuses. Le mardi 6 septembre, Monseigneur présidera une procession qui partira de St-Pierre pour se rendre à Notre-Dame-des-Ardilliers, où Sa Grandeur célébrera le saint sacrifice de la messe pour obtenir, par l'intercession de la Sainte-Vierge, la protection du Ciel en faveur de la France et de son héroïque armée.

Mgr Groleau, évêque d'Evreux, sera sacré jeudi prochain à Saumur, dans l'église St-Pierre.

En raison des circonstances, cette cérémonie restera purement religieuse et se fera sans éclat.

Voici le texte de la pétition adressée par Mgr l'évêque d'Angers aux membres du Corps-Législatif :

Angers, le 28 août 1870.

Messieurs les députés,

Dans les graves circonstances où se trouve le pays, c'est le devoir du clergé d'offrir au gouvernement toutes les ressources dont il peut disposer. Il ne nous suffit pas d'avoir converti en ambulances et en hôpitaux pour les blessés, nos séminaires, nos communautés religieuses, nos maisons d'éducation. Tous mes prêtres, sans exception, sollicitent la faveur de partager de plus près les travaux et les périls de notre héroïque armée. Je viens donc prier la Chambre d'insister auprès de M. le ministre de la guerre pour que tous les infirmiers militaires soient remplacés par des prêtres et par des élèves de nos séminaires. Je m'offre à envoyer à mes frais tout le personnel qui me sera demandé jusqu'au poste qu'il plaira au gouvernement de lui assigner.

Cette participation en masse du clergé à la défense nationale aura un double but : Elle permettra de rendre à l'armée active tous les infirmiers militaires employés au service des blessés. De plus, elle prouvera aux envahisseurs que la nation tout entière se dresse contre eux, avec la ferme résolution de faire tous

les sacrifices plutôt que de céder un pouce du sol sacré de la patrie.

L'évêque d'Angers profite de cette occasion pour féliciter la Chambre de son patriotisme, et pour la supplier de faire trêve à toute discussion purement politique, dans un moment où tous les Français ne doivent avoir qu'un seul désir, celui de purger le territoire national de la présence de l'ennemi.

Agréez, Messieurs les députés, l'hommage de mon profond respect.

Signé : CH. EMITE, évêque d'Angers.

Le *Journal de l'Instruction publique* nous apprend que M. Davoux (frère Lénogésile), vient d'être nommé officier d'Académie.

Cette bonne nouvelle sera accueillie favorablement dans notre ville par tous ceux qui ont connu l'ancien directeur de notre Ecole des Frères.

A l'occasion de cette nomination, le *Journal d'Indre-et-Loire* consacre au frère Lénogésile les lignes suivantes :

Cette haute distinction a été accordée par M. le ministre de l'Instruction publique à un talent réel dont la modestie ne peut cacher l'éclat. Il suffit d'un instant de conversation avec cet excellent religieux pour remarquer un esprit supérieur et fortement trempé. Du reste, le frère Lénogésile n'est pas au début de ses triomphes : admis dans son intimité, nous avons surpris plusieurs médailles qu'il ne voulait pas nous montrer, quoiqu'il les eût noblement gagnées en divers endroits. Il a été employé par ses supérieurs comme professeur de mathématiques aux pensionnats de Toulouse et de Nantes et à l'Ecole normale d'Aurillac. Il a dirigé avec distinction l'Ecole communale de Saumur, et nous sommes heureux de le posséder depuis quatre ans à la tête des classes si nombreuses de St-Gatien.

A Angers, on s'occupe de la formation d'une garde nationale à cheval.

Ce projet paraît devoir réussir ; déjà on compte une trentaine d'adhérents.

Voici quelles sont les conditions d'admission :
1^o Avoir un cheval disponible à toutes heures ;

2^o S'habiller à ses frais. Le costume proposé est celui-ci : tunique de garde mobile ; pantalon bleu foncé à bande rouge avec basane en cuir ; un képi ;

3^o L'armement est également aux frais de chaque cavalier. Il se compose d'un sabre, d'un revolver de cavalerie, d'un mousqueton ou fusil de chasse, d'une cartouchière ;

4^o Le harnachement du cheval comprend : une bride anglaise, une selle anglaise à laquelle on fera adapter un étui pour le revolver et un porte-mousqueton, selon le modèle qui sera fourni.

Ainsi équipée, la compagnie de garde nationale à cheval d'Angers, commandée par un capitaine et formée de 50 à 80 hommes, rendrait certainement de grands services.

Sa formation est inspirée non point par une pensée de luxe et d'ostentation, mais par une pensée de patriotisme et de dévouement. Aussi, dès que le premier noyau de 50 hommes sera trouvé, on pourrait s'entendre pour faciliter l'équipement des autres cavaliers volontaires.

Notre confrère M. Lemesle, propriétaire-gérant de l'*Ouest*, d'Angers, et le rédacteur en chef de cette feuille, M. Lahappe, suspendent leur publication pour venir défendre la capitale menacée. M. Lemesle a adressé au général Trochu la lettre suivante :

« Votre noble appel aux enfants de la France pour défendre la patrie en danger a été entendu dans nos cantons.

« A titre d'enfant de Paris, je revendique ma part dans la défense de notre capitale. C'est vous dire, Général, que je m'offre comme volontaire pour servir pendant la durée de la guerre dans l'enceinte de la grande cité.

« Une partie de mon personnel payé, depuis le commencement de la guerre, sa dette

de patriotisme. La loi qui appelle tous les anciens militaires de 25 à 35 ans m'enlève maintenant le reste de mes ouvriers. Le rédacteur en chef de mon journal, l'Ouest, officier d'artillerie en congé, fait partie de cette catégorie. J'ai trente-neuf ans, et je ne veux pas rester inactif dans cette grande lutte nationale. Je ferme mes ateliers, je suspends momentanément la publication de mes journaux pour aller prendre un fusil et contribuer à chasser les envahisseurs de notre sol.

« Veuillez donc, je vous prie, Général, prendre ma demande en considération et me compter au nombre des défenseurs de Paris.

« Sous deux jours, je me rends à Paris pour me mettre à votre disposition.

« Veuillez agréer, etc. »

L'administration centrale du chemin de fer d'Orléans a transporté son siège à Tours.

AVIS.

TRANSPORT DES BLESSÉS.

Les personnes qui ont des voitures, omnibus, brecks, charriots ou fourgons, et qui voudraient bien prendre part au transport des blessés, de la gare à destination en ville ou aux environs, sont priées de se faire inscrire au secrétariat de la Mairie. Elles seraient prévenues en temps opportun de l'arrivée des malades.

Garde nationale sédentaire de Saumur.

Dimanche, 4 septembre, les gardes nationaux se rendront, à une heure, place de l'Hôtel-de-Ville; ils se placeront dans l'ordre suivant :

Les 1^{re}, 2^e et 3^e compagnies, en bataille, le long du quai, la droite appuyée à la grille du Square et faisant face à l'Hôtel-de-Ville;

La 4^e compagnie, à la gauche de la 3^e et perpendiculairement;

Les 5^e, 6^e et 7^e, face aux trois premières compagnies;

La 8^e, contre la grille du Square, face à la quatrième.

Un officier par compagnie se rendra sur le terrain, à une heure moins un quart, et placera les gardes nationaux sur deux rangs.

Réunion à la Mairie de MM. les capitaines, un peu avant la revue, et de MM. les officiers aussitôt après.

Le chef de bataillon recevra aussi les gardes nationaux qui auront des observations à lui soumettre.

MM. les capitaines désigneront dans leur compagnie un élève-tambour et un élève-clairon.

Ils se feront remettre l'état des anciens militaires non gradés.

Exercices de MM. les instructeurs.

Les cinq premiers articles de la première partie de l'école du soldat, particulièrement les conversions.

Saumur, le 2 septembre 1870.

Le chef de bataillon, VÉAULT.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

M. Keller reçoit une triste nouvelle : l'évêque de Strasbourg, brisé par les émotions, serait mort le 1^{er} septembre.

Trois engagements sanglants ont eu lieu pendant trois jours consécutifs les 29, 30 et 31, à Busançay, à Mouzon et sous les murs de Sedan qui a été bombardé.

Il est fâcheux d'avoir à dire que dans la journée du 30 août le corps du général de Failly a été surpris de nouveau. Deux divisions de ce corps ont éprouvé de grandes pertes : l'une d'elles particulièrement, prise entre deux feux prussiens partant de deux bois opposés, a dû se retirer.

Le maréchal Mac-Mahon a rétabli le combat dans la soirée par une attaque vigoureuse.

Le 31 août, le maréchal Mac-Mahon a repris l'offensive avec un grand succès.

D'après des bruits de bourse, le 1^{er} septembre, le soir ou dans la nuit, un retour offensif du maréchal Mac-Mahon, qui aurait forcé les Prussiens à reculer à leur tour.

D'après une autre version, dans une troisième bataille, engagée le 2 septembre à cinq heures, le maréchal Mac-Mahon, renforcé par le corps du général Vinoy, envoyé de Paris, aurait repris l'avantage.

Bouillon, 31 août. — Un combat a commencé à Bazeilles, à neuf heures.

Les Français auraient pris trente pièces de canon.

1^{er} sept., 10 h. m. — La fusillade continue. Mac-Mahon serait entre Douzy et Bazeilles.

Les Prussiens seraient à Remilly et Pont-Manguin-Balan.

(Dernières nouvelles sous toutes réserves)

Pour dernières nouvelles : P. GODET.

Le meilleur éloge que l'on puisse faire de l'Univers illustré consiste à signaler les sujets contenus dans le dernier numéro. — Nous voyons : les Portraits du maréchal Bazaine et des vice-amiraux Bouët-Willamez et Larocière le Noury; la Revue de la garde mobile de la Seine passée au camp de Saint-Maur par le général Trochu; l'Arrivée des blessés à Metz; Uhlans prussiens faisant des réquisitions dans un village de Lorraine; l'Affaire de la Villette devant le conseil de guerre; Transport d'un convoi de prisonniers prussiens; Souscription de l'emprunt national à l'Hôtel-de-Ville; l'Instruction militaire sur la place du Carrousel; Dégagement des fortifications de Paris le long du bois de Boulogne; la Mitrailleuse Gatling et la mitrailleuse Montigny; Payans des environs de Metz fuyant devant les Prussiens. — Rébus, Problème d'échecs. — Ajoutons que ce magnifique journal offre en ce moment à ses abonnés, sous ce titre : *Bibliothèque de tout le monde*, une prime sans précédent. On peut voir dans le numéro de l'Univers illustré de cette semaine des détails sur cette prime, qui

se compose de vingt beaux volumes des meilleurs romans contemporains, volumes grand in-4 de plus de 400 pages chacun, et illustrés de deux mille gravures.

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS. — Un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

Administration : passage Colbert, 24

M. SICARD, dentiste, rue des Lices 32, Angers.

POUR ÉVITER

LES CONTREFAÇONS

DU CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE

D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

avec

le véritable nom.

Toute maladie cède à la douce *Revalscière du Barry*, qui rend santé, appétit, digestion et sommeil. Elle guérit, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxions et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessies, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. — En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalscière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bourse, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY, et Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE Pour entrer en jouissance de suite.

UNE PETITE PROPRIÉTÉ

Située au Gros-Caillois, commune de St-Lambert-des-Levés,

Appartenant à M. FRENZEL.

Cette propriété se compose d'une maison d'habitation; cour, dans laquelle se trouve un hangar; jardin clos de murs, contenant environ seize ares cinquante centiares, dans lequel existe un kiosque.

Facilités de paiement. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, rue Beaurepaire. (353)

Etude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le dimanche 11 septembre 1870, à midi,

Dans une maison, située au bourg d'Antoigné,

Il sera procédé, par le ministère de M^e Hacault, notaire à Montreuil-Bellay, à la vente aux enchères publiques de divers meubles meublants et objets mobiliers dépendant de la succession du sieur Effray-Gaschet.

On vendra notamment :

Lits complets, armoires, buffets, tables, coffres, chaises, huches, vaisselle, batterie de cuisine, glaces, pendules, linge de corps et linge de table, draps, barriques et bouteilles vides, vins blanc et rouge, fourrage, pailles et chaumes, fumier, bois de chauffage, grande quantité d'instruments aratoires, une vache, une génisse et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE MIFFAULT.

Les créanciers de la faillite de sieur Miffault, marchand à Montreuil-Bellay, sont invités à se présenter le vendredi neuf septembre courant, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal, (344) CH. PITON.

A CEDER

MAGASIN DE MERCERIE, BROSSERIE

ET JOUETS D'ENFANTS.

A Saumur, rue Saint-Jean, n^o 48.

Pour traiter, s'adresser à M. Ch. BLANCHET.

Bail à la volonté de l'acquéreur.

Toutes facilités du propriétaire, M^{lle} Olivier de Laleu. (316)

Le nommé Charles RAYNAUD, ancien zouave âgé de 42 ans, tailleur de pierres, à Parçay, canton de Noyant, se propose comme remplaçant dans l'armée active ou dans la garde mobile.

USINE A GAZ A VENDRE

DE SAUMUR.

Le Directeur de l'usine à gaz de Saumur a l'honneur de prévenir le public que le traité passé entre l'administration de l'Usine et la compagnie des Mines de Blanzay, pour la vente du coke provenant de la distillation, prenant fin le 31 décembre prochain, il peut traiter dès aujourd'hui pour la vente du coke en gros à partir du 1^{er} janvier 1871.

Le Directeur de l'Usine à Gaz, (338) A. FOUCHET.

M. ET M^{me} TREPONT-SENÉ,

DENTISTES, DE NANTES,

Dont la réputation est bien établie dans notre ville, y venant tous les ans.

Traient et guérissent les dents les plus malades au moyen de l'insensibilisateur, et tout en les guérissant, ils assurent leur intégrité conservation.

Dents et dentier inaltérables, imitant le naturel parfait.

Consultation de 9 heures à 5 heures, hôtel de Londres, pour cinq jours. (345)

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867 Médailles aux Expositions universelles de 1855 et 1862.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces Bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison; sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches.

M. LARDEUX se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

A VENDRE A LOUER

UNE BONNE PRÉSENTEMENT, PETITE JUMENT DE VOYAGE UN APPARTEMENT, composé de deux pièces, avec jardin, situé rue des Capucins, maison Jagot.

Huit ans. S'attendant seule et à deux. S'adresser au Directeur de l'usine à Gaz de Saumur. S'adresser, hôtel du Grand-Turc. à Gaz de Saumur. (339)

BOURSE DE PARIS.

BRUTES ET ACTIONS	BOURSE DU 1 ^{er} SEPTEMBRE.			BOURSE DU 2 ^e SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
au comptant.						
3 pour cent 1862.	60		35	60		
4 1/2 pour cent 1852.	91		25	91		
Obligations du Trésor.	425			425		
Ville de Paris 1869.	297	50	23	300		25
Banque de France.	2540		20	2500		40
Crédit Foncier (estamp.).	1690			1082	50	7
Crédit Foncier colonial.						
Crédit Agricole.	550			545		5
Crédit Industriel.	590		2 50	590		
Crédit Mobilier (estamp.).	130		5	135		5
Comptoir d'esc. de Paris.	590		5	590		
Orléans (estampille).	900			900		
Nord (actions anciennes).	1045			1050		5
Est.	492	50	2 50	510		17 50
Paris-Lyon-Méditerranée.	930		5	934	25	1 25
Midi.	610		2 50	605		5
Ouest.	575		2 50	585		10
Charentes.	468	75		470		1 25
Vendée.						
C ^e Parisienne du Gaz.	1425			1407	50	17 50
Canal de Suez.	245		5	240		5
Transatlantiques.				150		
Cable transatlantique.	335			350		15
Compagnie immobilière.	63	75	75	60		3 75
Emprunt italien 5 0/0.	49	40	70	49	60	20
Autrichiens.	687	50	10	684	50	5
Sud-Autrich.-Lombards.	395			395		
Victor-Emmanuel.						
Crédit Mobilier Espagnol.	300		2 50	298	75	1 25
Est-Hongrois.						
Foncier autrichien.	750		10	735		15
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'Etat, remboursables à 500 fr.						
Nord.	317	50		320		
Orléans.	307	50		307		
Paris-Lyon-Méditerranée.	305			305		
Ouest.	305			306	25	
Midi.	304			302		
Est.	300			300		

Saumur, P. GODET, imprimeur.